



RUPTURE DE LA NÉGOCIATION SALARIALE 2011

Lors de la 2^{ème} réunion de négociation salariale du 23 juin, les organisations syndicales SNE/FSU – CFDT – CGT ont présenté la position commune suivante :

- **Le refus de la prime de 1 000 euros pour 10% du personnel** - soit pour environ 100 salariés ;
- **L'irrecevabilité de 0,6% d'augmentation générale** des salaires alors que l'inflation (indice INSEE) est de 2,1% ;
- **Le retrait des 200 points d'indice prévus pour les Managers « cœur de métier ».**

Nous avons revendiqué plus précisément :

- **La réintégration de la prime dans les mesures générales pour tous ;**
- **Des mesures générales proportionnées à l'inflation et aux mesures individuelles.**

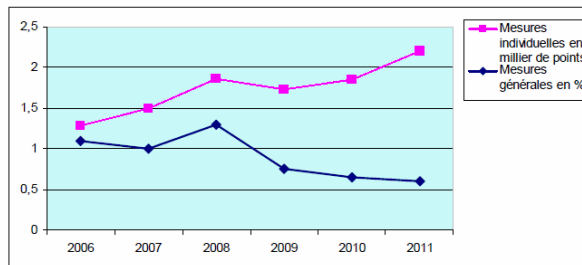
La délégation a demandé à la direction de revoir ses propositions et de les infléchir sérieusement car le constat qui est fait, est une individualisation croissante des salaires et des mesures générales en constante régression.

Après trois heures de «discussion» la direction a maintenu l'essentiel de ses propositions.
Les négociations ont été rompues à l'issue de cette 2^{ème} réunion.

Pourquoi nous disons non à la Prime pour seulement quelques-uns ? Parce que l'accroissement conséquent de la charge de travail a concerné la majorité des salariés et des équipes. Il nous paraît injuste de cibler seulement 100 personnes dans l'agence.

Pourquoi nous demandons le retrait des 200 points d'indice prévus pour les Managers cœur de métier ? Parce que nous sortons d'un exercice de rattrapage des salaires et que la catégorie des managers de cœur de métier n'a jamais été identifiée comme plus défavorisée qu'une autre. Aujourd'hui, rien ne le justifie. Et dès l'année prochaine, on nous avertit : ce sera le tour des membres du comité de direction.

Pourquoi nous n'acceptons pas la baisse continue des mesures générales et la non-reconnaissance salariale ? Parce que nous sommes pour le maintien du pouvoir d'achat pour tous (11 % de perte depuis 2000). Parce que nous n'acceptons pas, contrairement à ce qu'affirme la direction, que seule la reconnaissance financière de quelques uns soit le moteur de la motivation des adémiens.



Au 30 juin, la direction a transmis ses ultimes propositions
QUI NE MODIFIENT en rien L'ESSENTIEL DE NOS REVENDICATIONS

Soutenez notre position en signant cette pétition par retour de mail sur les 3 boîtes syndicales :
cg/ADEME, sne/ADEME, cfdt/ADEME

Votre message : **Je signe la pétition intersyndicale CFDT - CGT - SNE ci-jointe**

Nom :
Prénom
Site/DR :

Merci de votre soutien !

LES ORGANISATIONS SYNDICALES SNE-FSU/CFDT/CGT
APPELLENT LE PERSONNEL À SOUTENIR LEUR POSITION COMMUNE
ET LEURS REVENDICATIONS
AFIN D'INFLÉCHIR LA POSITION DE LA DIRECTION DE L'ADEME.